



COMITÉ INTERNATIONAL  
DES JEUX DE LA  
FRANCOPHONIE

# ÉVALUATION DES RISQUES

(À TITRE INDICATIF)

Un déficit, un manquement ou un dysfonctionnement dans un des secteurs organisationnels cités ci-dessous entraînera nécessairement un dysfonctionnement systémique au niveau du dispositif global des Jeux et présentera un risque au niveau organisationnel, réputationnel, voire sécuritaire. Pour atténuer ces risques, il est nécessaire d'adopter une planification rigoureuse et suffisamment en amont afin de respecter les échéanciers et les procédures.

SECTEURS ORGANISATIONNELS	RISQUES	CONSÉQUENCES	COMMENT ATTÉNUER CE RISQUE ?
Administration	Organigramme inexistant ou inadapté.	Déficit de coordination, difficultés pour les prises de décision, retard dans les préparatifs et dysfonctionnement organisationnel lors de l'événement.	Structuration de l'organigramme en lien avec le CIJF dès l'attribution des Jeux à l'État ou gouvernement hôte et dès la création du CNJF.
	Plan de recrutement inexistant ou inadapté.		
	Assurance non contractée ou inadaptée.	Conséquences financières et risque de réputation en cas de problème.	Contrat d'assurance respectant le cadre de références proposé par le CIJF et conclu au moins un an avant la tenue des Jeux.
Finances	Budget non maîtrisé.	Dépassement de coût ou manque de budget.	Budget prévisionnel rigoureux.
	Retard de décaissement et d'engagement.	Retard des livraisons.	Compte CNJF approvisionné, adoption d'un règlement intérieur et financier le plus tôt possible, chaîne de signataires identifiée et outils de gestion et de contrôle adaptés.
Compétitions sportives et concours culturels	Non implication des fédérations sportives nationales ou des associations culturelles nationales.	Baisse de qualité de l'organisation et des préparatifs des compétitions, manque de ressources humaines et de matériel, peu ou pas de legs.	Mobilisation par le CNJF et inclusion des fédérations sportives nationales et des associations culturelles nationales dans le dispositif organisationnel le plus tôt possible.
	Déficit en ressources humaines qualifiées (juges, arbitres...).	Mauvais déroulement des compétitions avec des conséquences négatives pour la réputation de l'événement.	Formation des arbitres nationaux en lien avec les fédérations sportives internationales le plus tôt possible, choix d'arbitres étrangers internationaux.
	Manque de matériel pour les compétitions.	Mauvais déroulement des compétitions, avec des conséquences négatives pour la réputation de l'événement.	Inventaire disponible, commande par le CNJF du matériel manquant le plus tôt possible, en lien avec les fédérations nationales et avec les fédérations internationales.
	Non homologation des sites de compétition.	Impossibilité de tenir la compétition ou d'homologuer les résultats et records, avec des conséquences négatives pour la réputation de l'événement.	Démarrage du processus d'homologation le plus tôt possible.
Cérémonies officielles (ouverture et clôture)	Retard dans la préparation des cérémonies.	Risque de mauvais déroulement de la cérémonie, ce qui entraîne un risque de réputation et d'image.	Sélection du prestataire le plus tôt possible et réalisation de simulations en amont.
	Retard du démarrage de la cérémonie d'ouverture (même de quelques minutes).	Risque de réputation et d'image.	Réalisation de simulations en amont.
	Dysfonctionnement du signal TV international.	Risque de réputation et d'image.	Planification et mise en œuvre d'un dispositif de production télévisuelle rigoureux et conforme aux normes internationales.

Infrastructures	Retard des travaux et non livraison dans les délais.	Non déroulement et annulation de la compétition.	Marge de sécurité à prévoir pour les délais de livraison.
	Travaux mal réalisés, non conformes et non sécuritaires.	Risques de sécurité (ex. incendie) et mise en danger des participants et du grand public.	Contrôle et suivi rigoureux aux normes internationales.
	Non homologation des infrastructures sportives ou culturelles.	Impossibilité de tenir la compétition ou d'homologuer les résultats et records avec des conséquences négatives sur la réputation de l'événement.	Démarrage du processus d'homologation le plus tôt possible.
Hébergement	Capacité d'hébergement insuffisante.	Risque de refus des participants, risque de réputation et risque de départ des délégations.	Pour le Village des Jeux de la Francophonie, suivi rigoureux et pour les hôtels, plan de répartition disponible et réservations effectuées le plus tôt possible.
	Déficit de qualité de vie du lieu d'hébergement.	Conséquences négatives pour la réputation des Jeux et du pays hôte.	Prise en compte des besoins des participants dans la conception des lieux de vie.
Restauration	Déficit de qualité de repas ou quantités insuffisantes.	Conséquences négatives pour la réputation des Jeux et du pays hôte.	Cahier des charges rigoureux et adapté.
	Empoisonnement alimentaire.	Sportifs et artistes, ou juges et arbitres dans l'incapacité de participer aux Jeux.	Suivi rigoureux de la commission nationale chargée des services médicaux.
Transport	Déficit de parc automobile.	Risques de retard au niveau des manifestations.	Plan opérationnel le plus en amont possible.
	Déficit de chauffeurs.	Risques de retard au niveau des manifestations.	Soin apporté à la formation et au recrutement.
	Problème de circulation entre les sites (embouteillages, blocages).	Risques de retard au niveau des manifestations.	Plan de circulation adapté.
Protocole et accueil	Non ou mauvais accueil à l'arrivée.	Réputation des Jeux entachée.	Organisation de répétitions en amont.
	Non ou mauvais accueil sur site.	Réputation des Jeux entachée.	Organisation de répétitions en amont.
	Fautes protocolaires lors des cérémonies ou lors des compétitions.	Réputation des Jeux entachée.	Répétitions en amont.
	Déficit en matière de pavoisement.	Manque de visibilité.	Plan de pavoisement.
	Déficit au niveau des remises de médailles (non ou mal faites).	Réputation des Jeux entachée.	Organisation de répétitions en amont.
Bénévolat	Manque de bénévoles.	Dysfonctionnement possible dans certains secteurs organisationnels.	Plan de recrutement des bénévoles effectué au moins un an avant les Jeux.
	Bénévoles non formés.	Conséquences négatives pour la réputation des Jeux et du pays hôte.	Formation des bénévoles six mois avant les Jeux.
	Bénévoles non pris en charge.	Déperdition de bénévoles entraînant un risque de dysfonctionnement dans certains secteurs organisationnels.	Soin apporté au plan de recrutement et de gestion.
	Mauvaise gestion des droits d'accréditation.	Conséquences négatives pour la réputation des Jeux au niveau des personnes accréditées.	Cahier des charges rigoureux.
	Déficit au niveau du prestataire chargé de la production des cartes d'accréditation, non production des cartes pour certaines ou pour toutes les catégories de participants.	Pas de cartes d'accréditation pour les participants ou pour certaines catégories de participants entraînant un risque de réputation pour l'événement.	Cahier des charges rigoureux.
	Mauvais contrôle d'accès au niveau des accréditations.	Risque organisationnel et sécuritaire.	Formation des contrôleurs et matériel adapté.
	Non distribution des cartes d'accréditation.	Risque organisationnel.	Plan opérationnel adapté.

Billetterie	Absence de billetterie.	Risque sécuritaire (pas de contrôle possible, risque de surcapacité).	Plan opérationnel rigoureux.
	Mauvais contrôle d'accès au niveau de la billetterie.	Risque sécuritaire (pas de contrôle possible, risque de surcapacité).	Formation des contrôleurs.
	Billets non sécurisés.	Risque sécuritaire (risque de surcapacité).	Cahier des charges rigoureux.
Système d'information	Absence de fibrage.	Problème de transmission, problème organisationnel.	Vérification et construction du fibrage le plus tôt possible.
	Absence de système informatique intégré.	Manque de coordination, risque organisationnel.	Installation le plus tôt possible.
Production TV	Déficit en matière d'équipements ou de ressources humaines pour la production.	Peu ou pas de retransmission télévisuelle de l'événement, réduisant à néant sa visibilité.	Dispositif de production TV rigoureux le plus tôt possible.
Besoins techniques son et lumière	Déficit en matière d'équipements techniques son et lumière.	Annulation ou mauvaise qualité de la compétition, risque de réputation.	Formations et répétitions à prévoir, matériel adapté à commander le plus tôt possible.
	Déficit en matière de ressources humaines qualifiées.	Annulation ou mauvaise qualité de la compétition, risque de réputation.	Formations et répétitions à prévoir.